



Le mot du Maire

Nous connaissons depuis le mois de mars une situation sanitaire inédite et déstabilisante. C'est dans ce contexte que vous avez élu notre nouvelle équipe municipale. Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée. Nous nous efforcerons de répondre au mieux à vos attentes.

Nous avons dû rapidement mettre en place des mesures pour répondre à l'urgence sanitaire et au confinement de l'ensemble des habitants de la commune.

Je tiens à remercier en premier lieu toutes les personnes qui nous ont grandement aidé dans ces moments difficiles :

- Les parents d'élèves qui nous ont assisté pour l'accueil sécurisé des enfants scolarisés à l'école dans des conditions contraignantes,
- Les enseignantes qui ont mis en place les mesures pour garantir la sécurité sanitaire des élèves,
- Les employés municipaux qui ont réalisé et mis en place toutes les signalétiques pour respecter les consignes du protocole,
- Les secrétaires de mairie qui ont mis en place une veille sanitaire et législative appropriée,
- Tous les élus de l'ancienne et de la nouvelle équipe municipale pour leurs actions dans l'accompagnement des personnes vulnérables.

Je remercie également les Lanquetotaises et les Lanquetotais pour leur écoute et leur compréhension compte tenu que la crise n'est pas terminée. Nous allons devoir redoubler de vigilance pour éviter la propagation de la COVID 19.

Cela n'a pas empêché le conseil de continuer à travailler sur les dossiers qui nous tiennent à cœur que je développerai dans un autre article.

Merci encore, protégeons-nous, protégez-vous, respectons les gestes barrières même si cela est contraignant.

Vous pouvez compter sur l'équipe municipale et moi-même.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal une bonne rentrée.

Roger Bergougnoux, Maire de Lanquetot

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Bolbec :

Du lundi au vendredi

10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Ramassage des poubelles :

Le mercredi

(Pour les semaines avec un jour férié, décalage d'une journée)

Dépôt des verres :

- Route de Bolbec
- Hameau de Bolleville

Dépôt du textile :

- Route de Bolbec

horaires des tontes pelouses et travaux de bricolage

occasionnant une gêne

sonore : (Arrêté préfectoral)

Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

le samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Feux interdits dans les jardins

Vie pratique

Horaires des permanences de Mairie

Lundi : 16h-18h -Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 16h-18h * de 18h à 19h uniquement sur rendez-vous

Accueil téléphonique

Françoise et Charlotte vous accueillent au 02 35 31 80 25

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou les adjoints

Le nouveau conseil municipal en place depuis le 26 mai

Roger Bergougnoux entouré de son conseil municipal



Roger Bergougnoux Maire
Martine Cahard 1^{ère} adjointe
Christian Geoffroy 2^{ème} adjoint
Françoise Frébourg 3^{ème} adjointe
Hubert Commare 4^{ème} adjoint



Antoine Crochemore
Stéphane Tocqueville
Corinne Varnier
Aurélie Lefebvre
Sandie Dorange
Julien Lefebvre
Armelle Paumelle
Matthieu Debris
Stéphanie Lebarbanchon
Tony Karolewicz



Eric Lefebvre Suppléant
Elodie Prevel Suppléante

Les Commissions du conseil municipal

Commission travaux, environnement et cadre de vie :

Christian Geoffroy, Hubert Commare, Matthieu Debris, Stéphane Tocqueville, Antoine Crochemore, Sandie Dorange, Stéphanie Le Barbanchon et Julien Lefebvre

Commission finances & budgets :

Martine Cahard, Françoise Frébourg, Hubert Commare, Armelle Paumelle, Stéphanie Le Barbanchon et Sandie Dorange

Commission sports, loisirs, animations, communication, informations :

Martine Cahard, Françoise Frébourg, Sandie Dorange, Stéphanie Le Barbanchon, Antoine Crochemore et Corinne Varnier

Commission patrimoine, équipements communaux, bâtiments, grands projets, urbanisme:

Hubert Commare, Christian Geoffroy, Armelle Paumelle, Stéphane Tocqueville, Antoine Crochemore, Matthieu Debris, Stéphanie Le Barbanchon, Françoise Frébourg, Julien Lefebvre, Aurélie Lefebvre, Sandie Dorange et Tony Karolewicz

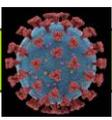
Écoles et périscolaires :

Martine Cahard, Christian Geoffroy, Stéphanie Le Barbanchon, Aurélie Lefebvre et Julien Lefebvre

CCAS :

Françoise Frébourg, Corinne Varnier, Antoine Crochemore et Stéphane Tocqueville

Monsieur le Maire est président de droit de toutes les commissions communales



Gestion de la pandémie COVID 19

Comment la mairie a-t-elle géré et continue-t-elle de gérer la crise sanitaire ?

Nous avons mis en place tous les protocoles sanitaires, non seulement aux écoles mais aussi pour nos employés communaux (achats de visières, d'écrans protecteur et de masques). La Société ORIL nous a fourni gracieusement des solutions hydro-alcooliques.

Nous avons pris soin de nos Octogénaires en les appelant régulièrement. Des couturières nous ont fabriqué des masques en tissu. Caux Seine Agglo nous a fourni les masques que nous vous avons distribués.



Le point de distribution n'est plus en fonction mais vous pouvez encore bénéficier de l'attribution d'un masque par personne au foyer le vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.

La mairie a mis en place une veille réglementaire pour répondre et suivre les conseils, les réglementations ainsi que les différents protocoles sanitaires qui évoluent régulièrement : locations des salles communales, organisation de manifestations, protocoles sanitaires dans les écoles...

Clic Mail'âges



Le Clic Mail'âges se doit d'être le partenaire du développement du cadre de vie de tous les habitants du territoire de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine. Il est au service des personnes de 60 ans et plus, de leur entourage (famille, amis, voisins) et des professionnels sociaux et médico-sociaux

Nous y avons eu recours lors du confinement pour assister certains de nos aînés.

Tél : 02 32 84 12 54

Site internet : seniors.cauxseine.fr

Chats libres

FONDATION



MILLIONS
D'AMIS

reconnue d'utilité publique

La commune de Lanquetot a signé une convention avec la Fondation « 30 millions d'amis » pour la stérilisation des chats errants. La campagne a porté ses fruits puisque aucune naissance n'a été constatée depuis le début de l'année.

Nous demandons aux propriétaires de chats de prendre leur responsabilité et de faire stériliser leurs animaux.

La commune avec la fondation 30 millions d'amis a déjà fait stériliser une quinzaine de chats dits « errants ».

Ceux-ci sont tatoués au nom de la fondation.

Pour tout acte de malveillance à leur rencontre, une plainte sera déposée.



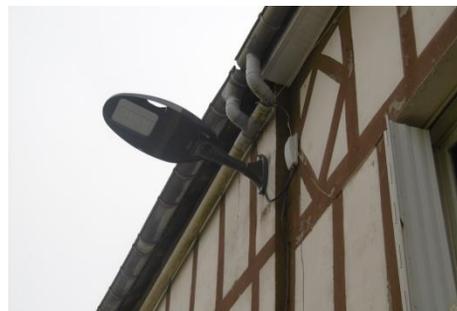
Les travaux dans la commune

Comme vous pouvez le constater de nombreux travaux se déroulent sur la commune dans un contexte difficile. Cela a engendré certaines gênes pour les habitants, nous tenons à nous en excuser.

Éclairage du centre bourg :

Dans un souci d'améliorer l'éclairage du centre bourg et de réduire notre consommation d'énergie, nous avons engagé des travaux d'amélioration et de changement des points lumineux du centre bourg.

Ces travaux se font en partenariat avec le syndicat départemental d'électricité 76 (SDE76).



Effacement des réseaux électriques route de Bolbec (centre bourg) :



Nous avons également projeté de continuer l'effacement des réseaux route de Bolbec afin d'améliorer la fiabilité, le confort et l'esthétique visuelle.

Ces travaux se réalisent également avec le concours du SDE76 et nous permettent de bénéficier des subventions maximales.



Réfection de la route du bois des fontaines

Les travaux Rue du Bois des Fontaines vont enfin se terminer.

Les réseaux d'assainissement, d'eau potable ont été entièrement changés.

La commune en a profité pour installer une nouvelle bouche incendie et aménager l'entrée du cimetière.

L'enrobé est refait à neuf par Caux Seine Agglo.

Cela entre dans le cadre pluriannuel de financement d'entretien voirie de l'Agglo.



Aménagement du corps de ferme :

Nous avons engagé une démarche pour définir un aménagement du corps de ferme dans le centre bourg.

Un cabinet de conseil ainsi que des architectes ont été approchés pour nous apporter leurs conseils et leur expertise. Nous reviendrons vers vous lorsque ces démarches nous auront permis d'affiner le projet.

Les écoles



Une fin d'année scolaire particulièrement difficile

Cette année a été une année scolaire extrêmement perturbée. Nos enseignants ont dû mettre en place une technique d'apprentissage nouvelle en accompagnant les élèves contraints de travailler chez eux.

Les parents d'élèves mais également les élus ont réussi à s'adapter et chacun a essayé de conserver un contact scolaire. Tous ensemble, nous avons mis en place les protocoles sanitaires drastiques afin de protéger les enfants mais aussi les enseignants.

Nous abordons une rentrée scolaire 2020/2021 hors normes sur le plan sanitaire qui demandera la plus grande vigilance et ainsi qu'une importante capacité d'adaptation .

Répartition des élèves du RPI envisagée pour septembre 2020 :

159 élèves de maternelle et d'élémentaire vont faire leur rentrée mardi 1^{er} septembre au sein du RPI Lanquetot – Bolleville (nombre en hausse, 157 l'année passée) :

- 28 élèves : PS/MS Mme Laurent à Lanquetot
- 29 élèves : MS/GS Mme Colléatte à Bolleville
- 26 élèves : GS/CP Mme Lanné à Bolleville
- 26 élèves : CP/CE1 Mme Benoist à Bolleville
- 25 élèves : CE2/CM1 Mme Guy-Lenormand à Lanquetot
- 25 élèves : CM1/CM2 Mme Monnaie à Lanquetot



Travaux réalisés pendant les vacances pour préparer la rentrée



La commission des travaux a validé les travaux nécessaires proposés par les enseignantes en fin d'année scolaire. Comme souvent lorsque l'on fait de la peinture nous sommes quasiment obligés d'en faire plus que prévu au départ. C'est pourquoi, grâce au travail de nos employés municipaux et de bénévoles qui se sont joints à eux, il a été réalisé :



- En école Élémentaire :

Peinture des deux vestiaires, de tous les sanitaires, du préau et de tous les murs intérieurs attenants, façade extérieure comprise,

- En école Maternelle : peinture du vestiaire et des sanitaires, tuyauteries comprises, peinture du support du toboggan,

Dans les deux écoles la peinture des marelles a été refaite ainsi que la peinture des couloirs de course.

A Bolleville l'équipe municipale et les parents d'élèves bénévoles ont repeint et changé le sol des trois classes. Nous les remercions chaleureusement.



Connaissez vous CPN ?



Théo, un jeune Lanquetotais passionné, vous invite sur sa chaîne CPN Tritons et Chouettes (**CPN** = **C**onnaître et **P**rotéger la **N**ature).



L'association a pour but de faire découvrir la nature qui nous entoure, lors de sorties, de rencontres ou d'activités en plein air. Certaines de ses sorties nature se font dans un bois que vous devez sûrement connaître, et oui dans le bois du vivier.

Théo a créé l'association CPN Tritons et Chouettes, il y a bientôt quatre ans, pour permettre au public de connaître les mystères et le fonctionnement de la nature, car connaître la nature et ne plus en avoir peur, permet de nous sensibiliser à celle-ci et par la suite de la protéger. Vous pouvez retrouver l'association sur YouTube, où chaque mois sont postées une à plusieurs vidéos sur des sujets très divers. À quoi servent les champignons dans une forêt ? Que se passe-t-il si on enferme des algues dans un bocal ? Comment créer des abris pour les animaux sauvages du jardin ... Les réponses et astuces sur la chaîne Youtube : CPN Tritons et Chouettes.

Désherbage Zéro produit phytosanitaire



Nous avons acheté deux appareils un **désherbeur thermique à air chaud pulsé** et une **brosse mécanique**. Par contre, cela entraîne quelques inconvénients :

On ne peut pas passer ces machines au ras des clôtures à cause des risques de brûlures et de détérioration, ce qui demandera aux habitants d'enlever eux-mêmes les herbes qui poussent sur leur trottoir en limite de propriété. D'autre part l'efficacité du désherbage est moins durable qu'avec les produits et nécessite des passages répétés du personnel communal.

Il y aura donc entre deux passages quelques herbes qui repousseront rapidement, en particulier au cimetière.

Nous comptons sur votre compréhension en vous rappelant que cette démarche engagée au niveau national est très bénéfique pour notre environnement et notre santé.

Êtes-vous « éco-citoyen » ?

Notre commune agit à son échelle, en réduisant l'usage de produits phytosanitaires. En tant qu'habitant, nous devons l'accompagner dans sa démarche, avec de petites actions. Avez-vous pensé à mettre un **hôtel à insectes** par exemple dans votre jardin ? C'est une petite construction en bois où l'on y place du bois mort, des pots en terre cuite, du journal, des feuilles mortes, etc... ce qui va créer un micro habitat pour les insectes de votre jardin, tout en apportant quelques avantages, comme une terre plus fertile, un repoussement d'insectes nocifs mais aussi certaines maladies. Vous pouvez aussi planter des **plantes mellifères**. Ce sont des plantes qui produisent du pollen et du nectar en plus grosse quantité et de meilleure qualité pour les abeilles. Voici quelques exemples : lierre, noisetier, hellébore, skimmia, lavande, bruyère... Ces quelques plantes permettront de conserver une espèce en voie de disparition mais aussi vous permettront de bénéficier d'une meilleure pollinisation de votre jardin et potager. Certains gestes pour améliorer les choses sont simples et faciles de réalisation. Il ne tient qu'à vous de savoir si vous souhaitez être acteurs du monde de demain.



Elections Sénatoriales

Le dimanche 27 septembre prochain à Rouen aura lieu les élections sénatoriales.

Les sénateurs sont élus pour six ans.

On dit que les sénateurs sont élus par **suffrage universel indirect**. Ils ne sont pas élus directement par les Français mais environ 162 000 « grands électeurs » élus, eux, par l'ensemble des citoyens : ce sont les maires, les conseillers municipaux, les députés ...

Trois élus titulaires et trois élus suppléants de la commune de Lanquetot ont été désignés par le conseil municipal de Lanquetot le 10 juillet 2020. Les suppléants ont été désignés au cas où les membres titulaires auraient un empêchement le jour de l'élection.

Jurés d'assises

Le 18 juin dernier a eu lieu le tirage au sort des jurés d'assises à la Mairie de Bolbec. Trois Lanquetotais ont été retenus. Ils ont été prévenus.

Les jurés sont des citoyens tirés au sort sur les listes électorales. Ils participent aux côtés des magistrats professionnels au jugement des crimes, au sein de la cour d'assises.

Élections à Caux Seine Agglo



Le 15 juillet à l'Abbaye du Valasse a eu lieu la mise en place des conseillers communautaires.

La Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo regroupe 50 communes et 78 000 habitants. Madame Virginie Carolo-Lutrot a été élue présidente de l'Agglo.

Le conseil communautaire :

Composé de 91 délégués communautaires, il vote le budget et délibère sur les grandes orientations du territoire. Il élit également le président et les vice-présidents.

Chaque commune est représentée par un délégué titulaire, hormis les plus grandes (Bolbec, Port-Jérôme sur-Seine, Lillebonne, Terres-de-Caux...) qui en compte plusieurs. Pour la commune de Lanquetot, Roger Bergougnoux est conseiller titulaire et Martine Cahard est suppléante.

Les membres des différentes commissions seront désignés lors d'un conseil communautaire en septembre.

Site internet : www.cauxseine.fr

Police municipale intercommunale (PMI)



Une police de proximité

La PMI a pour objectif d'offrir aux habitants un service performant, proche d'eux et de leurs préoccupations. Elle se compose d'une trentaine d'agents présents sur plus de 27 communes de Caux seine Agglo dont Lanquetot.

La PMI se dote d'un nouvel équipement

Depuis le 12/02/2020, la police municipale intercommunale de Caux Seine agglo est dotée d'un nouvel équipement : une caméra individuelle que les agents de police portent systématiquement pendant toute la durée de leur service. Le service met à disposition des agents des caméras « piétons » dont l'objectif est d'améliorer leur protection fonctionnelle et de pouvoir aider les Forces de sécurité de l'Etat pour évaluer une situation par réquisition d'images.

Le dispositif, mis en place, est conforme au décret n° 2019-140 du 27 février 2019 portant application de l'article L. 241-2 du code de la sécurité intérieure relatif aux conditions d'usage de caméras individuelles par les agents de la police municipale.

Bien vivre ensemble lutte contre les incivilités

Nous souhaitons faire un rappel des règles en société pour le bien-être de tous.

LOI n° 2016-339 du 22 mars 2016 relative à la prévention et à la lutte contre les incivilités, contre les atteintes à la sécurité publique

Nous constatons une recrudescence des incivilités (un manquement aux règles du comportement en société), notamment :

- ❖ **Le dépôt sauvage des déchets** à côté des conteneurs route de Bolbec,
- ❖ Le non-respect **du code de la route** dans le bourg et dans les hameaux : vitesse excessive, stationnements gênants même de courte durée et surtout le non-respect des panneaux de signalisation (stop, sens interdit et cédez le passage),
- ❖ Le non-respect **des horaires des travaux occasionnant une gêne sonore**. Vous trouverez en première page les horaires autorisés,
- ❖ Les **feux ouverts** dans les jardins,
- ❖ Les irrespects entre voisins,
- ❖ Les **aboiments des chiens** laissés seuls par les propriétaires,
- ❖ Des **remorques non bâchées** qui perdent des déchets divers et variés sur la route D30,
- ❖ Les **déjections canines** dans l'espace public : ramasser les crottes de vos chiens. Des sacs plastiques sont mis à votre disposition par la mairie dans des distributeurs.



Naissances



(6 en 2019, 12 en 2018, 15 en 2017) *

Tanay Simon né le 16/09/19
Gauthier Arsène né le 08/10/19
Largillet Lina née le 18/11/19
Surriray Foucart Orlando né le 04/01/20
Bonneville Aaron né le 13/01/20
Grenier Louise née le 09/02/20
Romain Thaïs née le 25/02/20
Couchaux Mattéo né le 15/04/20
Onfray Apolline née le 16/06/20
Nicolle Eliott né le 13/06/20
Foutel Célia née le 18/08/20

1 parrainage civil

le 11/07/20
(2 en 2019, 2 en 2018, 5 en 2017)

1 mariage en 2020

(1 en 2019, 3 en 2018, 1 en 2017)

Aurélie GRAINDOR et François LEFEBVRE le 17/08/19
Stéphanie DUVAL et Mickaël MOLLET le 20/06/20



3 PACS ont été enregistrés en 2020 et 3 en 2019

Décès

(4 en 2019, 12 en 2018, 9 en 2017)

DALLET Christian le 18/08/19
COLIVET Marie-Claude le 26/08/19
PITTE Paulette le 27/09/19
CHOUQUET Edgard le 20/11/19
LIA Démétrio le 27/02/20
PARIS Odette le 24/06/20
BRICKLER Lionel le 10/08/20

A vos agendas

Compte tenu des protocoles sanitaires et des consignes préfectorales, nous ne pouvons pas nous engager à ce jour sur un calendrier de reprise des activités des associations.

Nous reviendrons vers vous au fur et à mesure des évolutions.

Nous apporterons à chaque association toutes nos aides afin de leur permettre de reprendre leurs activités dans le respect des règles sanitaires.

La commission communication vous souhaite une très bonne rentrée.

Vous pouvez nous contacter sur notre site internet www.mairie-lanquetot.fr